

Règlement Intérieur

17^{ème} Rapide FIDE

organisé par Noisiel Echecs

Article 1 : Organisation

Le Club de Noisiel Echecs, représenté par Nara OUPINDRIN, organise son 17^{ème} Rapide FIDE de Noisiel, le vendredi 27 juin 2025, à la Maison de Quartier de la Ferme du Buisson, 8 passage Louis Logre. 77186 NOISIEL.

Article 2 : Règles du jeu

Les règles du jeu sont celles de la FIDE et de la FFE adoptées lors du 93^{ème} Congrès de la FIDE à Chennai (Inde), applicables depuis le 1er janvier 2023.

C'est l'annexe A des Echecs Rapide et plus spécifiquement l'article A.5 qui s'applique à l'ensemble de la manifestation.

Article 3 : Homologations et Appariements

17^{ème} Rapide FIDE de Noisiel est homologué FIDE sous le numéro 67947 et sera pris en compte pour le classement FIDE Rapide de juillet 2025.

Il se joue en 5 rondes.

Les appariements informatisés (programme Papi v3.3.8) se font au système suisse.

Article 4 : Cadence

La cadence est de 10 minutes + 2 secondes par coup pour toute la partie

Article 5 : Inscription

L'inscription est de :

4€ pour les jeunes

5€ pour les adultes

Article 6 : Accueil, pointage, horaires des rondes

Accueil à partir de 19h15, pointage obligatoire entre 19h30 et 19h55 pour entrer en ronde 1.

Ronde 1 : 20h00

Ronde 2 : 20h30

Ronde 3 : 21h00

Ronde 4 : 21h30

Ronde 5 : 22h00

Remise des Prix : 22h30

Article 7 : Classement et Prix

Le classement final est établi suivant le nombre de points de partie.

Les prix sont attribués « à la place ». En cas d'égalité, les départages s'appliquent dans l'ordre : le buchholz tronqué, le buchholz, puis la performance.

1 ^{er} prix : 40 €	2 ^{ème} prix : 30 €	3 ^{ème} prix : 20 €
-----------------------------	------------------------------	------------------------------

La liste définitive des prix sera affichée dans la salle de jeu avant la fin de la ronde 3.

Article 8 : Arbitrage

Le tournoi est arbitré par Huong BELEY- Arbitre Fédéral Open 2.

Article 9 : Comportement des joueurs

Il est interdit de fumer ou de vapoter dans la salle du tournoi. Il est interdit d'analyser et de blitzer dans la salle de jeu.

Pendant la partie, un joueur ne peut quitter l'aire de jeu (salle de jeu, toilettes, buvette, zone fumeur) sans la permission de l'arbitre. De même, un joueur au trait n'est pas autorisé à quitter la salle de jeu. Il est aussi formellement interdit d'aller dans la salle d'analyse durant sa partie. Il faut également éviter toute discussion et lecture suspecte.

Article 10 : Fin de partie

A l'issue de la partie, le vainqueur ou le conducteur des blancs en cas de nullité, annonce le résultat à la table d'arbitrage. Les joueurs rangent les pièces sur l'échiquier.

Article 11 : Forfait

Un joueur est considéré forfait pour la ronde s'il ne s'est pas présenté dans la salle de jeu dans un délai de 10 minutes après le début de la ronde.

Si un deuxième forfait est constaté dans le tournoi, le joueur sera exclu du tournoi.

Article 12

L'inscription au « 17^{ème} Rapide FIDE de Noisiel » implique l'acceptation :

- du présent Règlement Intérieur
- de la charte du joueur d'Echecs (affichée dans la salle)

L'organisateur

L'arbitre

Nara OUPINDRIN

Huong BELEY

Représentant de « Noisiel Echecs »